

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de « TERRES DE BORD » du 28 janvier 2020.

L'an deux mil vingt, le vingt-huit janvier, le conseil municipal, constitué de l'ensemble des membres des conseils municipaux des deux communes déléguées, légalement convoqué, le quorum étant atteint (19 présents et 20 représentés à l'ouverture de séance), s'est réuni à la mairie de la commune de Terres de Bord (144, rue du 8-Mai-1945 Montaure 27400 Terres de Bord).

Présents (19) :

Jacky FLEITH, Maryannick DESHAYES, Jean-Pierre PERIER, Olivier AUTECHAUD, Olivier GUERRE, Marie-Claude SASSINE, Jean PAPLOREY, Thierry LECOMTE, Isabelle PELLETIER, Catherine DELALEAU, Michel QUILLET, Guillaume BUFFET, Jeannine FOLLAIN, Nicole LABICHE, Hubert DE LA HAYE, Myriam MARCENY, Martine PIOLINE, Marie-Josée DUE et Jérôme JEANNOT

Pouvoirs : (1)

Madame Aline ROBERT à Madame Nicole LABICHE

Absents (4) :

Sébastien CAMPOT, Sandrine REY, Bruno FOGLIAZZA et Elodie NICOLAS

Secrétaire de séance : Hubert DE LA HAYE, candidat et désigné à l'unanimité.

Secrétaire de mairie : Madame Lucie RAOULT.

Ouverture de séance : 18 heures 30.

PROCES-VERBAL du conseil municipal du 14 octobre 2019 :

Monsieur le maire présente à la signature le procès-verbal du précédent conseil municipal en date du 6 décembre 2019.

Madame Sassine fait remarquer que : « Pour le hameau des Fosses, ce n'est pas une mare existante, mais une réserve à incendie avec une bâche comme fond ».

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'accepter l'ordre du jour modifié sur lequel, il a été ajouté le point n°8.

Ces derniers ont acceptés l'ordre du jour modifié.

Monsieur le Maire ouvre l'ordre du jour du présent conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

1. Demande DETR : (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Monsieur le Maire informe les conseillers que nous devons prévoir le démoussage de la toiture et le nettoyage des gouttières de l'église de Montaure. Sachant que cette opération peut-être subventionnée par la DETR, nous avons demandés plusieurs devis.

L'architecte des bâtiments de France à qui nous avons envoyé les 3 devis, nous conseille de retenir le devis de l'entreprise TD Couverture.

Le conseil municipal a retenu le devis TD Couverture.

2. Don à la ligue contre le cancer

L'ancien Maire de La Haye Malherbe Monsieur Barbé a été inhumé mi-janvier. Monsieur Barbé ne souhaitait pas de fleurs, il préférerait qu'un don soit fait à la ligue contre le cancer.

Le conseil municipal décide qu'un don de 100€ sera fait à la ligue contre le cancer.

3. CASE - désignation d'un membre pour la commission CLECT

Suite à la fusion de la CASE et de CCEMS au 1^{er} septembre dernier, le conseil municipal doit élire un membre pour la commission CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées).

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame DESHAYES Maryannick.

4. SIEGE Eclairage public isolé rue Pasteur

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux travaux d'enfouissement des réseaux rue Pasteur, il a été constaté que le pied des mats était abîmé. Et qu'il était nécessaire de changer tous les mâts.

Le Conseil Municipal accepte ces travaux pour un montant de 4666.67€ en section d'investissement.

5. Vote du compte administratif de 2019

Le compte administratif de 2019 fait ressortir un résultat de fonctionnement de 176 077.60€ et un déficit d'investissement de 51 554.12€ soit un résultat net pour l'exercice 2019 de 124 523.48€

Monsieur Jacky FLEITH, se retirant de la salle afin que le Conseil procède au scrutin sur l'approbation du Compte Administratif, Madame Jeannine FOLLAIN soumet au vote des conseillers de Terres de Bord le Compte Administratif des sections de fonctionnement et d'investissement de 2019.

Compte administratif accepté à 14 voix POUR (sans Jacky FLEITH), 5 ABSTENTIONS et 0 CONTRE

6. Vote du compte de gestion 2019 de Monsieur le Receveur municipal :

Après délibération, les comptes de gestion des sections fonctionnement et investissement de 2019 pour la commune de Terres de Bord établis par Monsieur le Receveur sont conformes au compte administratif de la commune présenté au point précédent, sont approuvés par 15 voix POUR, 5 ABSTENTIONS et 0 CONTRE.

7. Affectation du résultat de 2019 sur 2020 :

Concernant l'affectation du résultat, le montant de l'excédent global à reporter au compte 002 recettes de fonctionnement du budget primitif de 2020 est de 96 990.15€ et le montant de l'affectation en réserves à reporter au compte 1068 des recettes d'investissement est de 79 087.45€

L'affectation du résultat est approuvée comme suit 15 voix POUR, 5 ABSTENTIONS et 0 CONTRE

8. Case petits travaux de voirie

Monsieur le Maire propose de passer une convention avec la CASE pour les petits aménagements sur voirie dont travaux de création du parking Saint Blaise.

Le conseil municipal adopte cette convention à l'unanimité et donne pouvoir à M. le Maire pour la signer.

Séance levée : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Le Maire,

Jacky FLEITH